

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	POUVILLON	Numéro	7510058409
Adresse du site	42, avenue de la Bourdonnais	Hauteur	R+7 (28.24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; Free et Bouygues présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	12/02/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/04/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (30m)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 120° <3V/m - 220° <5V/m 5G (3500) : 120° <3V/m - 220° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 31.15m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 31.65m pour les antennes à faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 2 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Maison de retraite Maison d'Accueil Immaculée Conception	73 AVENUE DE LA BOURDONNAIS 75007	17 m	Oui	93m	0,7527 V/m
Ecole Élémentaire Ecole Élémentaire privée Bilingue	145 rue St Dominique 75007	11 m	Non	66m	0,0213 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	30.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iii. Azimut 220°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	30.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

iv. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 30.5 m .





Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 3/ Avant / Après travaux



PHOTO 4/ Avant / Après travaux



## Vue des Azimuts

**Azimut 120° :**



**Azimut 220° :**

